

Subir ou agir ?

Fin août 2018, Nicolas Hulot démissionnait de son poste de ministre de la transition écologique et solidaire, ne s'estimant pas soutenu par le gouvernement, ni par une base populaire suffisante. En réaction, s'ensuivit plusieurs marches et rassemblements populaires pour le climat, dans les grandes villes de France et d'ailleurs.

En octobre, le GIEC confirmait la criticité exponentielle qu'il y aurait à dépasser 1,5°C de réchauffement climatique, et il n'est pas de jour depuis sans que les médias ne relaient d'autres nouvelles sur la perte dramatique de biodiversité (et de la disparition des services gratuits qu'elle rend à l'humanité), ou les sécheresses ou inondations qui touchent diversement nos territoires et la planète entière (comme les inondations et les morts intervenus dans l'Aude à moins d'une heure d'ici).

En parallèle, le projet de mise en œuvre de la taxe carbone sur les carburants, qui devait inciter à réduire notre consommation de carburants fossiles pour aller vers des énergies moins nocives au climat, fut la goutte qui fit déborder le réservoir : la révolte populaire des « gilets jaunes » fut lancée contre l'injustice perçue de mesures sanctionnant particulièrement les personnes les moins à même de contribuer à la transition énergétique par manque d'alternatives viables.

Alors subir ou agir ?

Subir, c'est se sentir impuissant et ouvrir la porte à la désespérance !

Seule l'action peut transformer notre inquiétude en un enthousiasme dont nous avons grandement besoin pour inventer tous ensemble le meilleur futur possible. Une telle dynamique inscrit l'action des « gilets jaunes » dans le temps, tout comme les marches pour le climat continuent de mobiliser de nombreuses personnes.

Dans cet esprit et depuis nombre d'années, l'APCVEB propose des actions locales contribuant à la transition écologique et solidaire dans de multiples domaines : urbanisme, transports, nature et agriculture en ville, biodiversité, pollutions (sonore, lumineuse, de l'air ou de l'eau) mais aussi démocratie participative. Les pages suivantes de cette lettre en donnent quelques exemples. Mais ces propositions et actions ne sont malheureusement portées aujourd'hui que par trop peu de membres actifs. Comme Nicolas Hulot, mais à notre échelle, nous manquons du soutien affiché d'un plus grand nombre des 16 000 balmanais.

Montrez votre soutien en adhérant ou rejoignez-nous comme contributeur.

Agissons ensemble pour inventer à Balma un cadre de vie pérenne car respectueux des limites de notre écosystème terrestre.

✉ apcveb@free.fr
🌐 apcveb.free.fr



**Assemblée Générale
le 8 avril 2019 à 20h30**

**Salle Audio
Ecole Marie Laurencin**
ouverte à tous les balmanais

Protégeons les arbres de Balma !



✉ biodiv.balma@free.fr
🌐 balma.biodiv.fr

Plus de **6300** observations et **840** espèces

**J'adhère ou je renouvelle mon
adhésion pour l'année 2019.**

Nom prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Ce talon est à découper et à retourner à

APCVEB - 13 Rue de Bigorre - 31130 BALMA

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APCVEB :

10 € par personne ou 16 € par famille

Un petit pas pour l'homme...

Confrontés à un monde fini, marqué par l'évolution du climat et la perte de notre environnement naturel, nos modèles économiques et sociaux se fissurent.

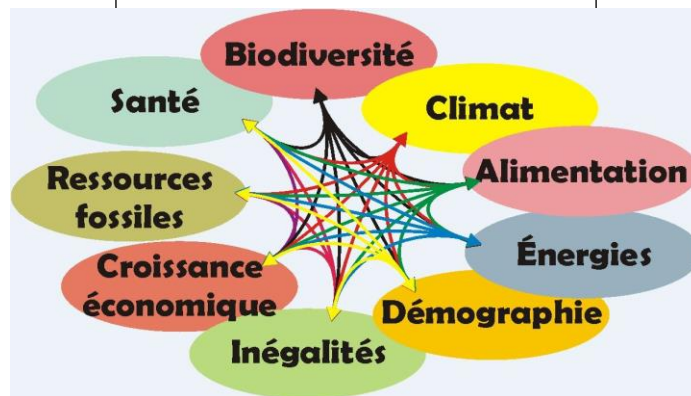
Les inégalités se creusent tandis qu'un certain nombre de personnes conçoivent un avenir indépendant de celui du reste du monde.

Des « alarmes » se déclenchent (gilets jaunes, migrations, villes polluées ...) qui ne pourront être levées qu'en agissant sur plusieurs composantes de notre société.

Depuis plusieurs années, les réflexions et les actions de l'APCVEB s'organisent dans une pensée globale où cadre de vie, urbanisation, accueil des populations sont liés à biodiversité, agriculture saine, information partagée et démocratie participative.

Nous pensons qu'il est possible, à notre échelle, d'agir sur notre futur : Nous nous impliquons dans les projets publics (PLUiH, Projet

Mobilités 2020-2025-2030, Dessine-moi Toulouse, COnseil de DEVeloppement de Balma), initiations des propositions d'Espaces Naturels Sensibles et des débats publics. Nous mettons en place des initiatives (Biodiv.Balma, Collectif Terres Fertiles) et contribuons à faire émerger une vision territoriale partagée par les différents acteurs de notre démocratie, élus, habitants et associations, pour une transition écologique du Bassin Versant de l'Hers.



Nous savons que nous ne pourrions pas infléchir le cours de la politique d'urbanisation de la Métropole sans un dialogue constructif avec nos élus.

Ceux-ci ont déjà engagé des actions positives : classement de parcelles en Zone Agricole et Zone Nature, en Espaces Verts Protégés, en Secteurs de Biodiversité, action contre l'augmentation de la circulation de semi-remorques sur Lasbordes, réflexions partagées sur le secteur de Prat-Long et l'aménagement du secteur autour de la route de Castres. D'autres actions sont contestables car elles ne prennent pas pleinement la mesure des enjeux écologiques, par exemple : développement pavillonnaire au détriment des centralités, accord pour le développement de la jonction Est augmentant la part de la voiture, accord pour un accès routier à l'extension urbaine de Rebeillou dans une zone agro-naturelle de qualité.

Il faut continuer à œuvrer ensemble pour faire émerger de nouvelles actions positives intégrant les différents enjeux écologiques. Contribuez à faire de ces enjeux une priorité en participant à ces actions.

Gramont : Chronique

Le 15 octobre 2018, la municipalité a présenté son projet pour l'aménagement des prochaines tranches de la ZAC Gramont. Il comporte deux quartiers d'habitation essentiellement pavillonnaires, séparés par un grand espace qui pourrait à terme devenir une zone d'activité tertiaire.

Quel regard porter sur ce projet ?

Ce projet vise à rompre avec les options d'aménagement de Vidailhan, pour retrouver le modèle pavillonnaire adopté par Balma depuis les années 1960. Ce modèle, peu dense, est très consommateur en réseaux : routes, eau, électricité,

gaz... Il génère un fort besoin en déplacements, tout en rendant les transports en commun coûteux et peu efficaces. Son expansion pèse sur les finances de la collectivité, dont les moyens, par ailleurs, baissent continûment. Ainsi, on comprend mal comment l'équilibre financier de l'opération est mieux assuré par la construction d'un lotissement pavillonnaire plutôt que par celle de logements collectifs. Interrogés à ce sujet lors de la réunion publique, la Mairie et Oppidea ont été bien en peine de fournir des arguments convaincants.

L'absence de cohérence urbaine

entre le projet proposé et le quartier actuel va diluer la centralité émergente de Vidailhan dans un habitat diffus, au lieu de la renforcer comme le recommandent le CODEV de Balma et la vision de Toulouse Métropole sur les centralités.

A l'heure du réchauffement climatique, opter pour un modèle urbain très consommateur de terres agro-naturelles et qui favorise les déplacements individuels en voiture est irresponsable. Il sera en outre difficile à vivre sans redimensionner des voiries déjà saturées ni réaménager l'échangeur de la rocade.



Côté enquête publique 2018 : le PLUiH



L'enquête publique sur le projet de PLUiH (**Plan Local d'Urbanisme inter-communal valant programme local de l'Habitat**) s'est déroulée du 30 mars au 17 mai 2018. En complément à nos deux contributions lors de la concertation, nous avons déposé observations, remarques et demandes (16 pages dont 9 cartes).

En septembre, la Commission d'enquête a remis son rapport (11 volumes, 1 690 pages) : avis favorable avec réserves et recommandations (pour Balma, 10 réserves et 4 recommandations).

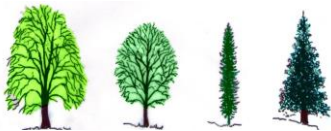
Fusion des 37 documents d'urbanisme, règlement commun, intégration du Plan Local d'Habitat, le nouveau PLUiH devait répondre à des problématiques telles que mobilités, étalement urbain, densification du bâti, continuités écologiques... Au final, cette compilation se traduit par un quasi statu quo et un travail minimal en intercommunalité.

De l'avis de toutes les parties, ce PLUiH, et en particulier son règlement graphique, n'est pas encore abouti.

Cependant, la place réservée à

l'environnement et à la biodiversité est un signe positif et nous avons constaté des avancées. Au-delà de la Trame verte et bleue (et notre contribution dans ce domaine saluée par la commission d'enquête), un long chemin reste à parcourir pour répondre aux défis environnementaux.

Une évaluation de la mise en œuvre de ce PLUiH est prévue après son approbation en avril 2019 par le Conseil de Métropole. Du fait de sa complexité, les balmanais devront rester vigilants quant à son application.



Les arbres remarquables de la commune font partie de notre patrimoine. Ils s'inscrivent dans la physionomie et l'histoire de la ville, et contribuent, par leur présence, à tempérer l'atmosphère, à filtrer l'air, ou encore à lutter contre le ruissellement et l'appauvrissement des sols. Leur rôle est essentiel en tant que milieu de biodiversité

Identifier pour préserver



abritant de multiples espèces qui, sans eux, sont reléguées dans des espaces de plus en plus restreints à la frontière entre ville et campagne. Hélas, de trop nombreux sujets ont disparu ces dernières années.

Par le biais du site « Biodiv.Balma », nous proposons de recenser les

arbres les plus remarquables, afin qu'ils puissent figurer sur les documents d'urbanisme, et ainsi être identifiés en tant qu'éléments patrimoniaux à protéger. Dans ce but, nous avons ouvert une campagne d'observation à laquelle chacun peut participer.

Consultez <https://balma.biodiv.fr/spip.php?article1117>

d'un anachronisme

Qu'aurait-il fallu proposer ?

Que recherche-t-on dans le modèle pavillonnaire ? L'espace, le contact avec la nature, la tranquillité, l'intimité, un périmètre sûr pour sa famille. Quelles formes urbaines peuvent répondre à ces aspirations, dans une gestion économe des ressources de la nature et de la collectivité ? Citons des exemples.

Des métropoles du nord de l'Europe ont ainsi su proposer des maisons de ville ou des petits collectifs donnant sur des terrains partagés. Elles ont réduit la taille des terrains individuels au profit d'espaces verts publics plus vastes, gagnant en densité urbaine sans sacrifier le

contact avec la nature, préservant des espaces de biodiversité, et réduisant les îlots de chaleur. Elles ont aussi su progressivement mailler leur territoire par un réseau d'artères répondant à différents usages de mobilité. Comment a évolué ce maillage à Balma alors que la population a doublé dans les 30 dernières années ? En quoi les modes de déplacement doux ont-ils été intégrés dans les nouvelles formes urbaines ? Le retard est grand.

Vidailhan est une centralité en devenir. Affinons, dans la concertation, la personnalité de ce quartier pour en faire un morceau de ville,

qui, par une densité suffisante, rende viable l'installation de commerces. Tissons des liens avec le reste de la commune en répartissant les équipements dans les quartiers. Adaptions les formes urbaines pour un meilleur équilibre entre économie de moyens et qualité de vie. Et inventons la ville de demain avec des espaces partagés et un réseau de déplacements doux.

Le projet actuel n'est pas à la hauteur de cette ambition. C'est un projet nostalgique d'une époque qui n'existe plus, dont il s'entête à répéter les erreurs. Persévérer dans cette voie, c'est tourner le dos à l'avenir.

L'APCVEB connectée

Depuis sa création, l'APCVEB accompagne les actions du collectif **Terres Fertiles**, association citoyenne qui a comme projet Métropolitain la protection et la mise en valeur des espaces naturels, agricoles, inondables ou humides du bassin versant de l'Hers : les territoires fertiles.



L'APCVEB produit et diffuse des savoirs (mise à disposition de données d'urbanisme, recensement de la biodiversité, exposés publics, techniques de cartographie ...) indispensables pour analyser les politiques publiques et leurs conséquences sur le cadre de vie et l'environnement Balmanais.

Ces savoirs sont mis à disposition de Terres-Fertiles qui en retour nous apporte les leurs, leurs compétences et l'accès aux réseaux de ses membres.

Ces échanges se traduisent pour l'APCVEB par des projets d'Espaces Naturels Sensibles pour Balma (voir notre lettre 2017), la mutualisation des compétences pour l'analyse du PLUiH, une représentation via **Terres-Fertiles** à la Commission Locale de l'Eau, la participation « biodiv » dans une proposition dans le cadre du programme « Dessine-moi Toulouse », le rassemblement de membres du collectif pour protéger le quartier de Lasbordes menacé par une circulation accrue de semi-remorques.

Depuis deux ans, **Terres Fertiles** collabore avec un collectif de chercheurs et chercheuses nommé **Gardénia** accompagné par une association spécialisée dans la concertation territoriale, **Le Temps d'Agir**.

Ensemble ils développent et diffusent des connaissances socio-économiques et environnementales à vision plus générale centrée sur le territoire du bassin versant de l'Hers, lors de réunions publiques : usage genré des espaces verts Balmanais, étude du rôle des agricultrices dans les exploitations en circuits-courts, étude sur les initiatives associatives de transition écologique, perceptions et pratiques des élus de la participation citoyenne.

Ils étudient et utilisent des méthodes permettant de décroiser les savoirs (débat contradictoire, théâtre forum...). Suite au dernier débat public, il est proposé de poursuivre les réflexions et les actions entre plusieurs groupes d'acteurs (élus, techniciens, associations, habitants) dans une perspective de transition écologique.

Contactez-nous si vous souhaitez participer à ces groupes d'acteurs.

Aérodrome : sur la piste d'une nouvelle charte

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Lasbordes réunie fin 2017 avait reconnu la nécessité de mettre à jour la « **Charte de qualité de l'environnement de l'aérodrome** » signée en 2004.

Le groupe de travail en charge de cette tâche s'est réuni pour la première fois le 11 octobre 2018 et a commencé à identifier les mesures de la charte originale qui demandent une évolution. En ce qui concerne la liste des avions autorisés à faire des

tours de piste, l'APCVEB a demandé que soit pris en compte l'indice sonore déterminé par le projet CALIPSO lancé en 2006 par la DGAC, qui classe, au niveau national, les avions légers en fonction du bruit qu'ils émettent. L'APCVEB aura besoin que les balmanais concernés se manifestent pour obtenir les modifications souhaitées et renforcer la position de nos représentants face au nombre élevé des autres interlocuteurs (aéroclubs et autres usagers, DSAC,



Toulouse Métropole...). La Commission Consultative de l'Environnement s'est de nouveau réunie en novembre 2018, et pour la première fois des statistiques détaillées de l'activité ont été données par Toulouse Métropole gérant de l'aérodrome :

- 2016 : 59 124 mouvements
- 2017 : 57 506 mouvements
- 2018 (janvier - août) : 36 401 mouvements



Biodiv.Balma : ça déménage

Pour de meilleures performances, Biodiv.Balma a déménagé cette année. Vous retrouverez désormais notre site dédié à la biodiversité balmanaise à l'adresse : <https://balma.biodiv.fr/>. Si vous aviez des signets vers l'ancien site, ceux-ci restent toutefois valables grâce à une redirection automatique.